

Titre : Préparation de matériaux métalliques

Code : 4252

Unités : 30

Durée : 450 heures

Secteur de formation : Métallurgie (16)

Sanction des études : AEP (décernée exclusivement par les centres de services scolaires)

Année d'approbation : 2006

Année d'actualisation : 2021

Centre de services scolaire mandaté : de la Capitale

Centres de services scolaires participants : s.o.

Fonction de travail : Préparatrice, préparateur de matériaux métalliques

Objectifs du programme d'études : L'exercice du métier consiste à effectuer diverses tâches de préparation de matériaux métalliques servant de matière première avant son assemblage. Les personnes ont la responsabilité, à partir de directives verbales et écrites, d'identifier et de sélectionner la matière première requise en inventaire, de l'acheminer à leur poste de travail et de la préparer pour les étapes de production ultérieure (manipulation, nettoyage, ébavurage, meulage, etc.). Les personnes apportent de l'aide aux différents postes liés à la production de pièces métalliques (oxycoupage, cisailage, pliage, poinçonnage, etc.) ou à leur finition (polissage, placage, peinture).

Conditions d'admission :

Est admissible à un programme d'études menant à une AEP la personne qui satisfait aux conditions suivantes :

- 1** avoir obtenu au moins les unités de 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique ;
- ou** avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS) ;
- ou** avoir réussi le test de développement général (TDG) avec ou sans préalable spécifique.
- 2** avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins douze mois ;
- ou** avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation ;
- ou** avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou leur équivalent ;
- ou** satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec.

CONTENU DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Code AEP	Énoncé de la compétence	Heures
AEP 252-011	Se situer au regard du métier et de la formation	15
AEP 252-022	Prévenir les risques en matière de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	30
AEP 252-032	Exploiter de l'équipement de levage et de manutention	30
AEP 252-044	Interpréter des plans de production et dessiner des croquis	60
AEP 252-053	Procéder au coupage et à la préparation mécaniques de pièces métalliques	45
AEP 252-064	Effectuer des travaux de pliage et de cintrage	60
AEP 252-072	Effectuer des travaux de perçage et de boulonnage	30
AEP 252-083	Procéder au coupage thermique de pièces métalliques	45
AEP 252-095	Réaliser des assemblages simples	75
AEP 252-104	S'intégrer au milieu de travail	60

Une reconnaissance d'acquis scolaires est possible pour l'élève qui s'inscrit au programme d'études menant au DEP *Soudage-assemblage*.

Documentation disponible sur demande

- | | | |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Rapport de l'AST ou de l'AP | <input checked="" type="checkbox"/> Programme d'études | <input type="checkbox"/> Instrumentation RAC |
| <input type="checkbox"/> Projet de formation | <input type="checkbox"/> Guide d'organisation matérielle | |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tableau d'harmonisation | <input checked="" type="checkbox"/> Cadre d'évaluation | |

Mise à jour en 2021